



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR



UN ARTISTE UN LABO

APPEL À CANDIDATURE

**RÉSIDENCE DE RECHERCHE
création en arts visuels
AU SEIN D'UN LABORATOIRE**

Université Marie et Louis Pasteur



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

L'Université Marie et Louis Pasteur souhaite être un lieu de rencontres et d'expérimentations culturelles.

Via le service Sciences arts et culture, elle pilote différentes actions à destination d'un public large. Expositions, événements de médiation scientifique, résidences d'artistes, rencontres et ateliers permettent à chacun de s'enrichir tout en exerçant un regard critique et de participer ainsi à l'évolution de nos sociétés.

SPÉCIFICITÉS DE LA RÉSIDENCE

L'université accueille des artistes plasticiens en résidence, en lien avec la vie des laboratoires et les travaux de recherche qui y sont menés.

En 2025-2026, l'université propose à un artiste plasticien de travailler en collaboration avec des chercheurs du Centre de Recherches Interdisciplinaires et Transculturelles, CRIT, (UR3224) qui réunit 46 chercheurs et 27 doctorants. L'équipe a pour objets d'études les langues, les cultures et les littératures appréhendées dans une perspective transversale qui privilégie les échanges et les points de contact, les transferts de formes et de savoirs. Le CRIT se structure en quatre axes interdisciplinaires permettant la mobilité des chercheurs entre ces derniers.

L'axe 1 - Littérature, sciences humaines, sciences de la nature se consacre aux rapports entre littérature et sciences humaines d'un côté et aux rapports entre littérature et sciences de la nature de l'autre.

L'axe 2 – Normes, représentations et créativité explore les interactions complexes entre les normes sociales, historiques et culturelles, les représentations et la créativité. Il examine, à partir d'une approche interdisciplinaire, la manière dont ces normes façonnent notre compréhension de l'identité et de l'altérité, tout en étudiant les moyens par lesquels ces normes sont contestées, redéfinies et transformées à travers diverses formes d'expression créative.

L'axe 3 – Langages, savoirs, discours accueille des projets de recherche interdisciplinaires qui interrogent la circulation des langues, des discours

et des savoirs dans des contextes et espaces sociaux saisis par leur hétérogénéité.

L'axe 4 – Pratiques visuelles et pensée sociale aborde les pratiques visuelles dans leur interaction avec la pensée sociale, ce qui suppose de prendre en considération autant la construction sociale du visuel que la construction visuelle du social.

Dans le cadre de la résidence, le CRIT propose une collaboration transversale autour de l'inclusion sociale et de la visibilité des groupes marginalisés.

SENSIBILISATION DU PUBLIC ÉTUDIANT ET DU GRAND PUBLIC

La résidence est l'occasion de sensibiliser les étudiants et le grand public aux arts visuels et aux différentes démarches de création artistique.

L'artiste est invité à développer une action en lien avec des enseignants-chercheurs et des étudiants. Celle-ci a pour objectif la découverte d'un projet d'art contemporain et favorisera la pratique artistique. Les formes prises par cette action peuvent être variées en fonction de la démarche personnelle de l'artiste.

Deux temps de restitution de la résidence sont à programmer : l'un au sein du laboratoire et le second à destination du grand public. Ces restitutions pourront prendre des formes diverses, l'artiste est invité à faire des propositions permettant de valoriser sa résidence.

UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR
www.univ-fcomte.fr (rubrique culture et sciences)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Calendrier prévisionnel

À préciser avec l'artiste et le laboratoire

- Entre novembre 2025 et juin 2026 :
résidence en laboratoire (35 jours)
- Entre janvier et mars 2026 :
action avec les étudiants - 20 heures à répartir
avec l'équipe pédagogique
- Septembre-octobre 2026 :
restitution du travail en résidence

Dotations

- Résidence et création

Le budget alloué pour la création est de 7 400 € TTC, divisé en deux enveloppes. Une enveloppe dédiée aux honoraires et droits d'auteur de 3 000 € et une autre enveloppe de 4 400 € doit couvrir l'intégralité des dépenses (production, frais de déplacement, hébergement, repas).

- Sensibilisation

Le budget alloué pour la sensibilisation est de 2 000 € TTC. Cette somme couvre 20 heures d'intervention auprès des étudiants, le matériel nécessaire à la réalisation du projet et 4 heures de rencontre avec le grand public.

Propriété de l'œuvre

L'œuvre réalisée reste la propriété de l'artiste. Les droits d'exploitation de l'œuvre sont cédés à l'Université Marie et Louis Pasteur durant le temps de sa présentation. Une convention est signée entre l'artiste et l'Université Marie et Louis Pasteur.

SÉLECTION

L'artiste est sélectionné par un jury constitué de professionnels des arts et du domaine culturel ainsi que par les membres du Centre de Recherches Interdisciplinaires et Transculturelles souhaitant s'investir dans le projet de résidence.

Critères

- être un artiste professionnel possédant un numéro SIRET et pouvant facturer des prestations, des honoraires ou des droits d'auteurs
- être résident en France
- avoir terminé ses études et développer une pratique artistique personnelle
- exigence et originalité de la démarche

Documents requis

Le dossier, au format PDF de 10 Mo maximum, devra être transmis par courriel en pièce jointe (liens de téléchargement périssables non acceptés). Le dossier – en un seul pdf - doit contenir les éléments suivants :

- un curriculum vitæ
- une note d'intention (1 page maximum)
- un portfolio présentant 10 à 20 images numériques de vos réalisations et autres liens vers des documents audiovisuels si nécessaire

Calendrier de sélection

Date limite de réception des dossiers de candidature :

- 5 octobre 2025

Date du jury de sélection :

- 12 novembre 2025

Envoi du dossier

Service sciences, arts et culture, Université Marie et Louis Pasteur : lucie.vidal@univ-fcomte.fr

Objet du mail :

NOM Prénom – Candidature résidence laboratoire
Vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.